



Rapport annuel du SITRU

2023



CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



Éditorial du président

Au-delà de ses excellents résultats financiers et du dynamisme global de son activité dont je vous laisse découvrir les tours et contours au sein de ce rapport annuel, plusieurs temps forts auront marqué l'année 2023 pour notre syndicat.

Citons en premier lieu l'extension et la modernisation de notre déchetterie, dont l'inauguration officielle s'est déroulée en mai. Le SITRU a parallèlement mis en place une nouvelle organisation et une signalétique rigoureuse afin d'indiquer au mieux les sens de circulation ainsi que les structures permettant de recevoir des flux supplémentaires de déchets. Un système de lecteur de cartes d'accès plus performant et précis a en outre été déployé. Par ailleurs, un marché a été conclu pour organiser la reprise des bouteilles de gaz et des extincteurs, nouvellement admis au sein de la déchetterie.

Pour ce qui concerne l'usine CRISTAL, d'importants travaux ont été réalisés dans le cadre de la nouvelle DSP afin de moderniser et de fiabiliser les installations, matérialisant ainsi le passage réussi de l'usine en Centre de

Valorisation Énergétique (CVE). Pour sa part, le réseau de chaleur a poursuivi avec vigueur son déploiement et a obtenu pour la première fois le label Ecoréseau +... Une certification qui constitue une reconnaissance de notre performance globale, en étroite collaboration avec nos prestataires.

Enfin, côté RH, les effectifs du SITRU se sont renforcés avec l'arrivée de Leslie Quach - notre nouvelle Directrice - d'une alternante en mastère 2 « environnement » présente jusqu'en septembre, ainsi qu'une stagiaire au service communication. Toutes et tous sont mobilisés au quotidien pour rendre notre syndicat toujours plus réactif et performant. Qu'ils en soient ici remerciés.

Très cordialement,

Éric DUMOULIN,
Président du SITRU

Sommaire

1	Un syndicat au service de 14 communes	7
	Un syndicat historique Deux compétences Localisation des installations de traitement Une équipe engagée	
2	La valorisation et le tri des déchets	17
	La valorisation des déchets incinérés Le tri et le recyclage des emballages La déchetterie Les déchets végétaux Les encombrants et gravats Evolution des tonnages des déchets traités par adhérents	
3	La communication et le développement durable	33
	Les actions de sensibilisation Le bilan humain Le bilan environnemental	
4	Une gestion administrative et financière maîtrisée	43
	Modalités d'exploitation du service Budget et financement Structure des coûts	



1.

Un syndicat
au service
de **14 communes**

UN SYNDICAT HISTORIQUE

336 196

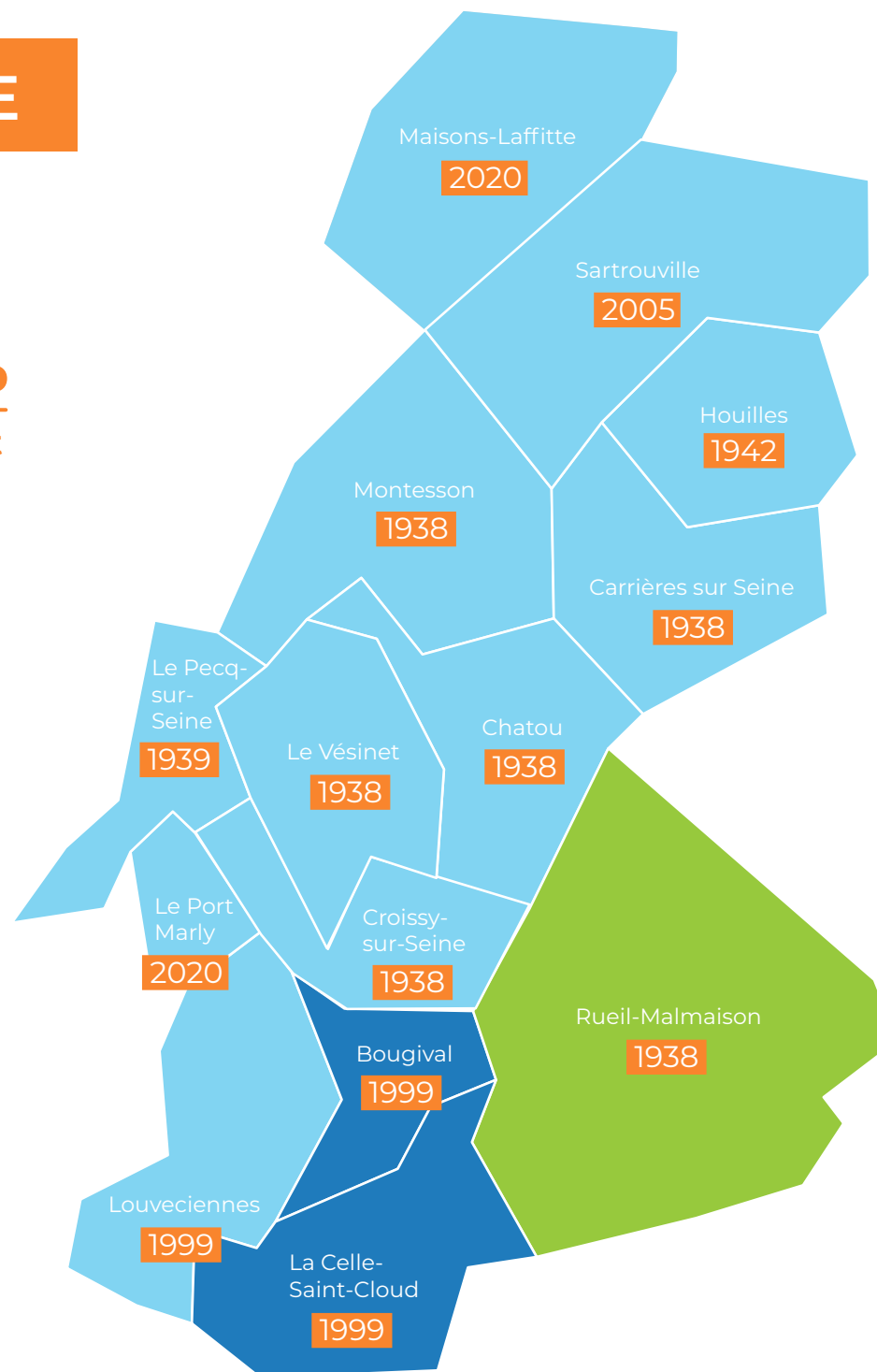
habitants

Population INSEE 2023

66%

**d'habitat
vertical**

-  Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense
79 713 habitants
-  Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine
225 467 habitants
-  Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
31 016 habitants
-  Date d'entrée des communes dans le syndicat



DEUX COMPÉTENCES

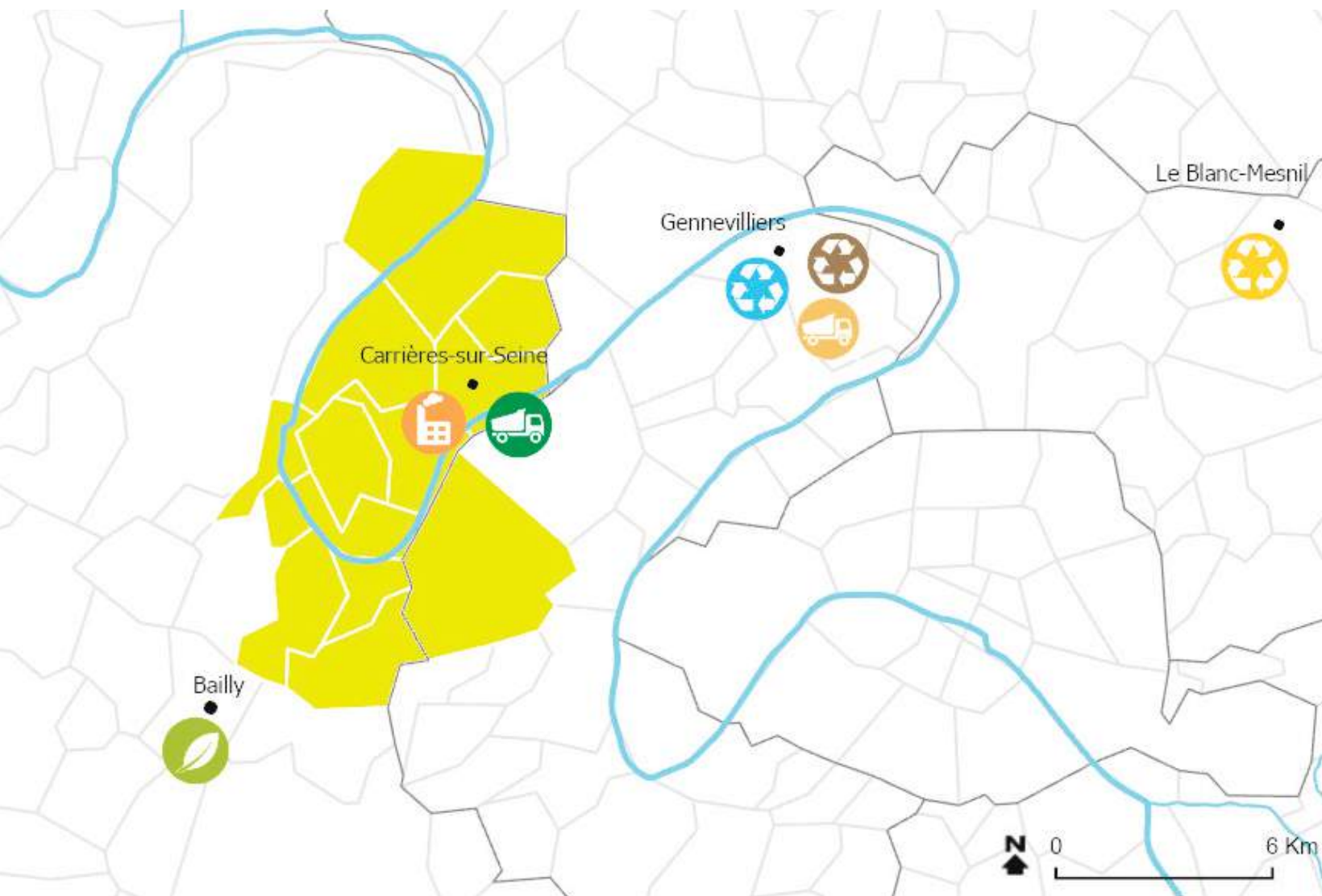
Le SITRU est un syndicat mixte qui exerce deux compétences. La plus importante est la **compétence de traitement des déchets**. Le SITRU l'exerce pour l'ensemble des communes membres et le présent rapport établit le bilan de cette activité. Il est toutefois important de noter que le SITRU exerce également la **compétence réseau de chaleur** pour certaines de ses communes. La chaleur distribuée provenant de l'incinération des déchets, ces deux compétences demeurent intrinsèquement liées.

Adhérents traitement : nos trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Adhérents réseau de chaleur : Houilles, Carrières, Chatou, Montesson, Sartrouville

Traitement		Réseau de Chaleur Urbain
<p>Délégation de Service Public avec SUEZ RV Energie</p> <p>Société dédiée CRISTAL ECO VALO</p> <p>Durée 8 ans</p> <p>2022-2030</p>	<p>Marchés Publics</p> <ul style="list-style-type: none">• Exploitation déchetterie (PAPREC)• Tri des collectes sélectives (PAPREC)• Tri et traitement des encombrants et gravats (PAPREC)• Tri et traitement des produits hors filière Déchets Diffus Spécifiques (DDS SARP Industries)• Traitement des déchets végétaux (BIO YVELINES SERVICES)	<p>Délégation de Service Public avec Engie</p> <p>Société dédiée CRISTAL ECO CHALEUR</p> <p>Durée 15 ans</p> <p>2019-2034</p>

Localisation des installations réceptionnant les déchets du SITRU en 2023



Installations de traitement

- Centre de tri des emballages et papiers
- Centre de tri-transit des gravats
- Centre de tri des encombrants
- Plateforme de compostage des déchets verts
- Centre de transit des emballages papiers
- Centre de transit de verre
- Usine d'incinération des déchets non dangereux (ordures ménagères résiduelles)

Limites administratives

- Limites départementales
- Périmètre du SITRU
- Communes



Le tableau et le synoptique ci-dessous vous apportent des informations, par typologie de déchets, des différents modes de collecte, de traitement et le tonnage collecté sur 2023 :

Flux des déchets	Modalités de collecte	Destination des déchets collectés	Mode de traitement
Ordures ménagères	PAP + AV	Usine CRISTAL	Valorisation énergétique
Emballages & papiers	PAP + AV + Déchetterie	Quai de transfert à Genevilliers Centre de tri du Blanc-Mesnil	Valorisation matière et énergétique
Verre	AV + Déchetterie	Quai de transfert à Genevilliers - Verrier	Valorisation matière
Déchets verts	PAP + Déchetterie + Services Techniques	Plateforme de compostage	Compostage
Encombrants	PAP + Déchetterie + Services Techniques	Centre de tri du Blanc-Mesnil	Valorisation matière Valorisation énergétique

PAP : Porte-à-porte
AV : Apport Volontaire

Synoptique des flux de déchets

Ensemble des déchets pris en charge

Déchets collectés - 128 310 tonnes

Déchets recyclés ou valorisés

ORDURES MÉNAGÈRES



72 735 t



Usine CRISTAL



EMBALLAGES & PAPIERS



14 597 t



Quai de transfert
à Gennevilliers



Centre de tri



VERRE



7 827 t



Quai de transfert
à Gennevilliers



Verrier



DÉCHETS VERTS



10 421 t



Plateforme de
compostage



ENCOMBRANTS



7 316 t



GRAVATS

9 637 t



Centre de tri



AUTRES FLUX DE DÉCHETTERIE

5 777 t



Filières de reprise



UNE ÉQUIPE ENGAGÉE



Éric DUMOULIN,
Maire de Chatou
est le président
du SITRU

Les quatre vice-présidents sont :



Arnaud DE BOURROUSSE,
Maire de Carrières-sur-Seine : 1^{er} vice-
président pour le développement du
réseau de chaleur, le développement
du réseau de déchetteries ainsi que
les relations avec les adhérents du
syndicat et les associations.



Denis GABRIEL,
Maire-adjoint de Rueil-Malmaison :
2^e vice-président à la communication,
au tri, au recyclage et à la prévention
de la production de déchets.



Martine GUICHENDUC,
Maire-adjointe de Montesson :
3^e vice-présidente en charge du suivi
administratif, des finances et du
budget.



Jean-Christian SCHNELL,
Maire-adjoint de la Celle-Saint-
Cloud : 4^e vice-président en charge
des travaux, de l'incinération, de la
déchetterie et des encombrants.

Membres du comité syndical

- Président : DUMOULIN Eric (Chatou)
 - 1^{er} Vice-Président :
DE BOURROUSSE Arnaud
(Carrières-sur-Seine)
 - 2^{ème} Vice-Président : GABRIEL Denis
(Rueil-Malmaison)
 - 3^{ème} Vice-Présidente : GUICHENDUC
Martine (Montesson)
 - 4^{ème} Vice-Président :
SCHNELL Jean-Christian
(La Celle-Saint-Cloud)
-

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE

Délégué(e)s :

- Titulaire : MILLOT Michel
(Carrières-sur-Seine)
- Titulaire : MOUTY Julien
(Carrières-sur-Seine)
- Suppléante : SOUCHET Amélie
(Carrières-sur-Seine)
- Titulaire : LEFEBURE Sophie
(Chatou)
- Titulaire : PONTY Pascal
(Chatou)
- Suppléante : BOUDER Laurence
(Chatou)

- Titulaire : BONNET Thierry
(Croissy-sur-Seine)
- Titulaire : BOURDEAU Thomas
(Croissy-sur-Seine)
- Titulaire : CATTIER Etienne
(Croissy-sur-Seine)
- Suppléant : MOREL Jean-Baptiste
(Croissy-sur-Seine)
- Titulaire : RIBAUTE-PICARD Delphine
(Houilles)
- Titulaire : CHAMBERT Julien
(Houilles)
- Titulaire : HAUDRECHY Christophe
(Houilles)
- Suppléante : LE LANN CONSTANS Isabelle
(Houilles)
- Titulaire : BESSETTES Luc
(Le Pecq)
- Titulaire : BUSQUET Agnès
(Le Pecq)
- Titulaire : SIMONIN Bertrand
(Le Pecq)
- Suppléante : DE CHABOT Laurence
(Le Pecq)
- Titulaire : CHERMEUX Catherine
(Le Port-Marly)
- Titulaire : LENOIR Romaric
(Le Port-Marly)
- Titulaire : SOUCARET Rodolphe
(Le Port-Marly)

- Suppléant : PEMBA-MARINE Cédric
(Le Port-Marly)
- Titulaire : MAETZ Ludovic
(Le Vésinet)
- Titulaire : ROMAN Julie
(Le Vésinet)
- Titulaire : VIDAL Patrick
(Le Vésinet)
- Suppléant : HENTZ Marc
(Le Vésinet)
- Titulaire : DE TONQUEDEC Isabelle
(Louveciennes)
- Titulaire : DEMAI Dominique
(Louveciennes)
- Titulaire : CHARLES-BERETTI Murielle
(Louveciennes)
- Suppléante : VALLOT Armelle
(Louveciennes)
- Titulaire : KOPELIANSKIS Claude
(Maisons-Laffitte)
- Titulaire : QUENOT Yann
(Maisons-Laffitte)
- Suppléante : DUFLOT Sylvie
(Maisons-Laffitte)
- Titulaire : BRISTOL Nicole
(Montesson)
- Titulaire : GIRAUD Pascal
(Montesson)
- Titulaire : BARONI Jean-Baptiste
(Montesson)

- Suppléant : LASSAGNE Vincent (Montesson)
- Titulaire : GODART Raynald (Sartrouville)
- Titulaire : HAJEM Alice (Sartrouville)
- Titulaire : PECRIAUX Marie-Claude (Sartrouville)
- Suppléant : SALAMITOU Jacques (Sartrouville)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC

- Titulaire : CLERMONT Jean-Marie (Bougival)
- Titulaire : MEZURE Vincent (Bougival)
- Titulaire : WATTELLE Luc (Bougival)
- Suppléant : HUA Jean-Michel (Bougival)
- Titulaire : LEJEUNE Richard (La Celle-Saint-Cloud)
- Titulaire : POUYET Vincent (La Celle-Saint-Cloud)
- Suppléant : BOUMENDIL Laurent (La Celle-Saint-Cloud)

ÉTABLISSEMENT PUBLIC PARIS OUEST LA DEFENSE

- Titulaire : GOMEZ Pierre (Rueil-Malmaison)
- Titulaire : LANGLOIS D'ESTAINOT Philippe (Rueil-Malmaison)
- Suppléante : GARRY Michelle (Rueil-Malmaison)

RÉSEAU CHALEUR

- Déléguée : ANDRADE DOS SANTOS Carlos (Carrières-sur-Seine)
- Délégué : MARTIN Daniel (Carrières-sur-Seine)
- Délégué : LEFEVRE Laurent (Chatou)
- Délégué : SCHMITT François (Chatou)
- Délégué : BEAUQUESTE Cédric (Houilles)
- Déléguée : HERREBRECHT Christine (Houilles)
- Délégué : LESIGNE Jean-François (Montesson)

L'équipe du SITRU est composée de 8 personnes :

- Une Directrice générale
- Une Responsable finances et ressources
- Une Technicienne
- Une Technicienne alternante
- Une Chargée de communication
- Deux Gestionnaires des cartes d'accès et Secrétariat
- Un Comptable



2.

La valorisation
et le tri des
déchets

LA VALORISATION DES DÉCHETS INCINÉRÉS

Les ordures ménagères résiduelles (OMR)

Les ordures ménagères résiduelles des adhérents du SITRU sont acheminées sur le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) CRISTAL, à Carrières-sur-Seine.

La délégation de service public pour l'exploitation de cette usine est détenue par Cristal Eco Valo (société dédiée de Suez RV Energie).

D'une capacité réglementaire de **123 000 tonnes par an**, ce centre incinère les déchets tout en faisant de la valorisation énergétique. **L'énergie est produite sous forme d'électricité et de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire).** Cette activité est contrôlée par le SITRU, l'exploitant et les services de l'Etat : rejets atmosphériques, impacts environnementaux, etc.

Outre les ordures ménagères résiduelles des adhérents du SITRU, CRISTAL traite les déchets industriels banals d'entités privées afin d'éviter les vides de fours et tourner en pleine capacité.

Évolution des tonnages incinérés sur l'usine :

	Communes SITRU (OMR incinérés + déchets voirie)	Déchets pré-triés incinérables (refus de tri...)	Déchets tiers (Suez)	Total
Tonnages 2023	77 136	10 214	15 170	102 520
Evolution 2022-2023	-2,9 %	+20,4 %	-32,8 %	-11,9 %

À noter :

- Changement en 2023, les déchets du Syctom n'apparaissent plus dans ce tableau car la convention entre le SITRU et le Syctom s'est terminée le 31/12/2022.
- Ce tableau indique les tonnages réceptionnés sur l'usine et non les tonnages incinérés. Les tonnages incinérés pour l'année 2023 sont de 93 364 T. Soit 9 156 T évacuées en 2023 qui n'ont pas pu être incinérées (en 2022, 859 T ont été évacuées).

Les apports ont baissé en 2023 par rapport en 2022, en lien avec les travaux DSP prévus intégralement en 2023, avec une indisponibilité de 4 mois en cumul équivalent d'incinération.

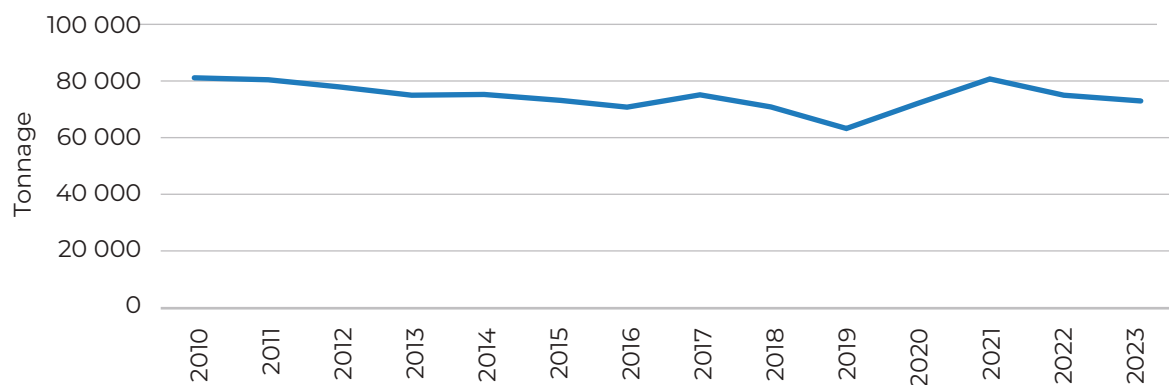
On note toutefois une baisse récurrente des apports des villes du SITRU et un tonnage plus important des déchets

prétriés notamment dû à un rattrapage des refus de tri des villes du SITRU sur le début d'année.

Les apports de Suez ont dû être réduits pour s'ajuster aux nombreux arrêts techniques des lignes nécessaires pour réaliser les travaux d'investissement prévus pour 2023.

Les évacuations vers d'autres incinérateurs du groupe Suez ont été beaucoup plus importantes, en lien avec les travaux DSP et l'indisponibilité induite des lignes.

Évolution du tonnage OMR en porte-à-porte pour les villes du SITRU



Valorisation des déchets incinérés

Le SITRU dispose de son propre centre de valorisation énergétique CRISTAL qui utilise la chaleur fatale produite par l'incinération des déchets pour produire de la vapeur, utilisée ensuite pour fournir de l'électricité et de la chaleur via le réseau de chaleur du syndicat.

Cette usine permet de produire :

- De l'énergie thermique alimentant le réseau de chaleur urbain du SITRU ;
- De l'électricité
- Des mâchefers (résidus issus de la combustion des déchets) utilisés en sous-couche routière ;
- Des matières réutilisables (métaux extraits des mâchefers)

1) LES TRAVAUX À L'USINE

- **Juin à juillet - 1^{ère} phase de travaux : une partie de l'accès aux fosses a été murée** pour que le dépôt ne se fasse plus sur la dalle mais en fosse directement. Cela libère aussi le système d'ouverture-fermeture des portes.
- **Fin août à mi-octobre - 2^{ème} phase de travaux principalement liée au four 2 : condamnation de la fosse 2** (mur de 17m de long pour la construction d'une trémie d'évacuation) induisant un temps de déchargement des camions plus important et une **modification du sens de circulation** (4 grues sur place).
- **Mi-septembre à la 1^{ère} semaine d'octobre : arrêt total de l'usine** avec le **remplacement du système de supervision des fours.**

2) L'ENJEU DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le Grenelle de l'environnement a mis l'accent sur la nécessité de réduire les consommations énergétiques. La directive relative à la prévention et la réduction intégrée des pollutions vise également à ce que l'énergie soit utilisée de manière efficace. Dans la continuité de ces actions, l'arrêté ministériel du 3 août 2010 prescrit une évaluation annuelle de la performance énergétique. Cette performance énergétique consiste à évaluer avec précision le rapport entre l'énergie valorisée par l'installation et les déchets incinérés. Au-delà de la vertu économie circulaire indéniable de la performance énergétique, cette dernière détermine également la tranche fiscale dans laquelle se situe le site au regard de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Grâce aux travaux de modernisation prévus dans la nouvelle DSP, **l'objectif du SITRU était d'atteindre une performance énergétique supérieure à 65% en 2024.**

La performance énergétique de CRISTAL a été atteinte à 67%, dès 2023 grâce aux nombreux travaux de modernisation de l'usine.

L'atteinte de cette performance permettra au syndicat de bénéficier de la TGAP réduite et donc d'une **meilleure maîtrise des coûts pour le SITRU et son territoire.**

Le tableau ci-dessous récapitule les évolutions passées et à venir du montant de la TGAP. Jusqu'en 2022, les

montants appliqués sont ceux de la première ligne du tableau ; ceux de la deuxième ligne sont appliqués dès 2023.

Montant TGAP /t	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Performance énergétique < 65%	9 €	9 €	14 €	14 €	17 €	20 €	25 €
Performance énergétique > 65%	3 €	3 €	8 €	11 €	12 €	14 €	15 €

3) LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE CHALEUR

La vapeur produite dans les chaudières par la combustion des déchets alimente un groupe turbo-alternateur (GTA) qui à son tour produit de l'électricité. Cette électricité est :

- Auto-consommée par l'usine et par les bureaux du SITRU ;
- Injectée (vendue) dans le réseau de chaleur urbain

En 2023, l'électricité produite sur l'usine est répartie comme suit :

Autoconsommation	Vente	Total
7 107 MWh	8 094 MWh	15 201 MWh

En 2023, la performance du GTA a été impactée par les arrêts annuels planifiés, les travaux de DSP, et les différents arrêts fortuits que l'usine a subi.

En dehors des arrêts de four, le GTA a fonctionné de manière continue, sa disponibilité et la production électrique ont diminué du fait de la disponibilité des lignes.

La vapeur produite par l'usine sert pour :

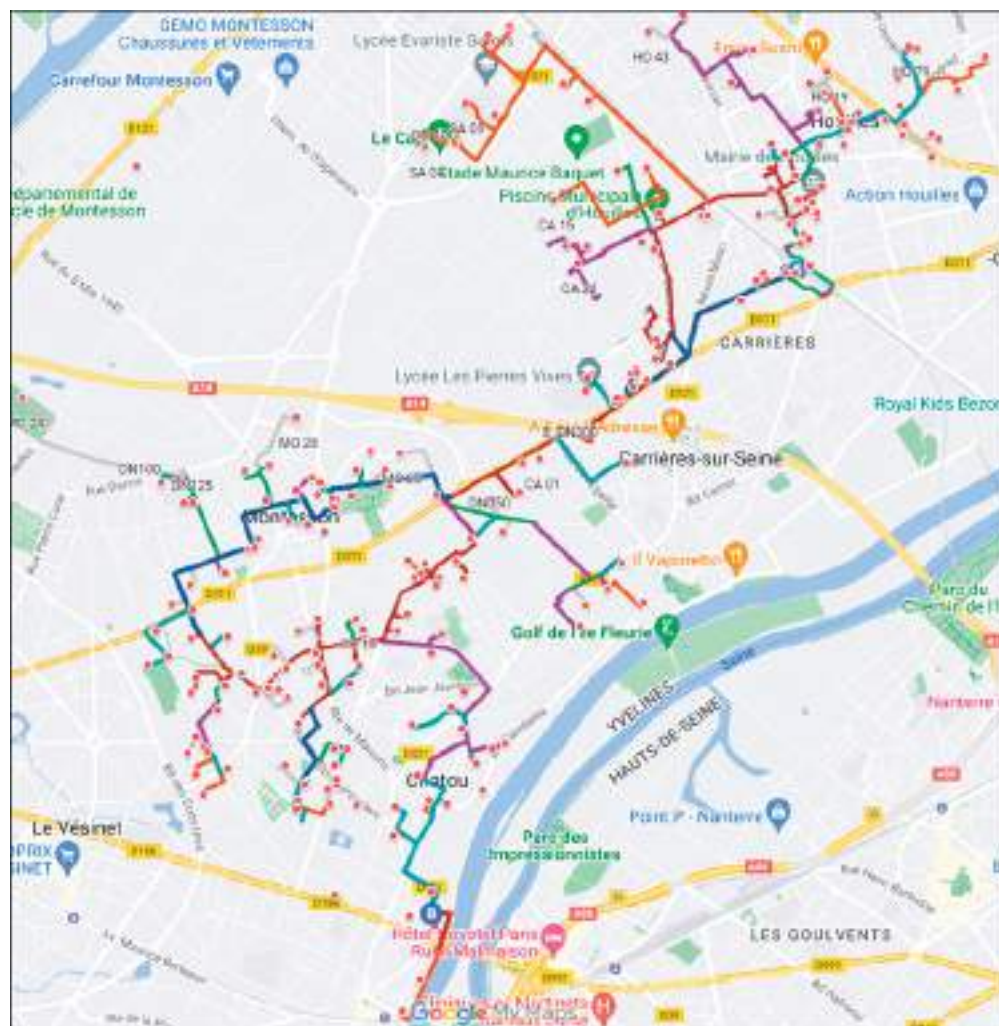
- **Les propres besoins de l'usine :** réchauffage de l'air primaire de combustion, préchauffage de l'eau de la chaudière au niveau de la bache alimentaire, etc.
- **Alimenter le réseau de chauffage urbain** du SITRU grâce à un système d'échangeur thermique, la vapeur fournie chauffe l'eau qui est envoyée ensuite dans le réseau de chaleur.

La quantité de chaleur vendue au Réseau de Chauffage Urbain a été plus importante en 2023 (69 308 MWh) qu'en 2022 (59 581 MWh) et 2021 (53 382 MWh), du fait de l'extension du réseau RCU et de la disponibilité des lignes.

2023 Cumul de production en MWh	2022 Cumul de production en MWh	Delta 2023/2022 en MWh	Delta 2023/2022 %
69 308	59 581	+ 9 727	+ 16,3 %

Les lieux raccordés en 2023 :

- **Chatou :** Résidence Les Tribouillards, groupe scolaire Les Marolles et la piscine
- **Carrières-sur-Seine :** École maternelle Victor Hugo
- **Houilles :** Crèche Charles de Gaulle
- **Sartrouville :** Centre aquatique Le Cap, Groupe Scolaire Jean Jaurès, Collège Colette et l'ICF La Sablière.



4) VALORISER LES SOUS-PRODUITS ISSUS DE L'INCINÉRATION

Bien que la valorisation énergétique soit essentielle, la valorisation matière n'est pas en reste. Ainsi, les mâchefers et les métaux (ferreux et non-ferreux) sont récupérés à l'issue de la combustion pour être valorisés de manière distincte.

a) Mâchefers

Les mâchefers, à l'image des cendres pour un feu de cheminée, sont les résidus issus de la combustion des déchets qui sont récupérés in fine. Ils sont considérés comme déchets non dangereux pouvant faire l'objet d'une valorisation matière en sous-couche routière. Les mâchefers ainsi récupérés sont envoyés dans une Installation de Maturation et d'Elaboration des mâchefers (IME), afin d'être stabilisés puis **séparés en 3 catégories** :

- **Les graves de mâchefers** (environ 90% du total), utilisés en sous-couches routières
- **Les métaux ferreux et non ferreux** (près de 10% du total), qui seront réutilisés en aciérie
- **Les imbrûlés** (moins d'1% du total), qui sont renvoyés en incinération ou en stockage.

En 2023, le CTVD CRISTAL a extrait 16 500 tonnes de mâchefers envoyés en unité de maturation. Cela représente environ **17,4% du tonnage incinéré.**

b) Les métaux ferreux et non ferreux

Les métaux sont extraits en amont du process d'incinération grâce aux cribles pour la ferraille de grande taille ou en aval, en mélange avec les mâchefers dans un premier temps, pour être captés par un overband ensuite. Ces produits seront revendus aux industries. Toutes les recettes qui en sont issues sont captées par Cristal Eco Valo qui les valorise en direct auprès d'un repreneur de métaux.

Les métaux ferreux non captés ainsi que les métaux non ferreux restés en mélange avec les mâchefers seront valorisés sur l'unité de maturation.

En 2023, l'usine CRISTAL a capté et valorisé :

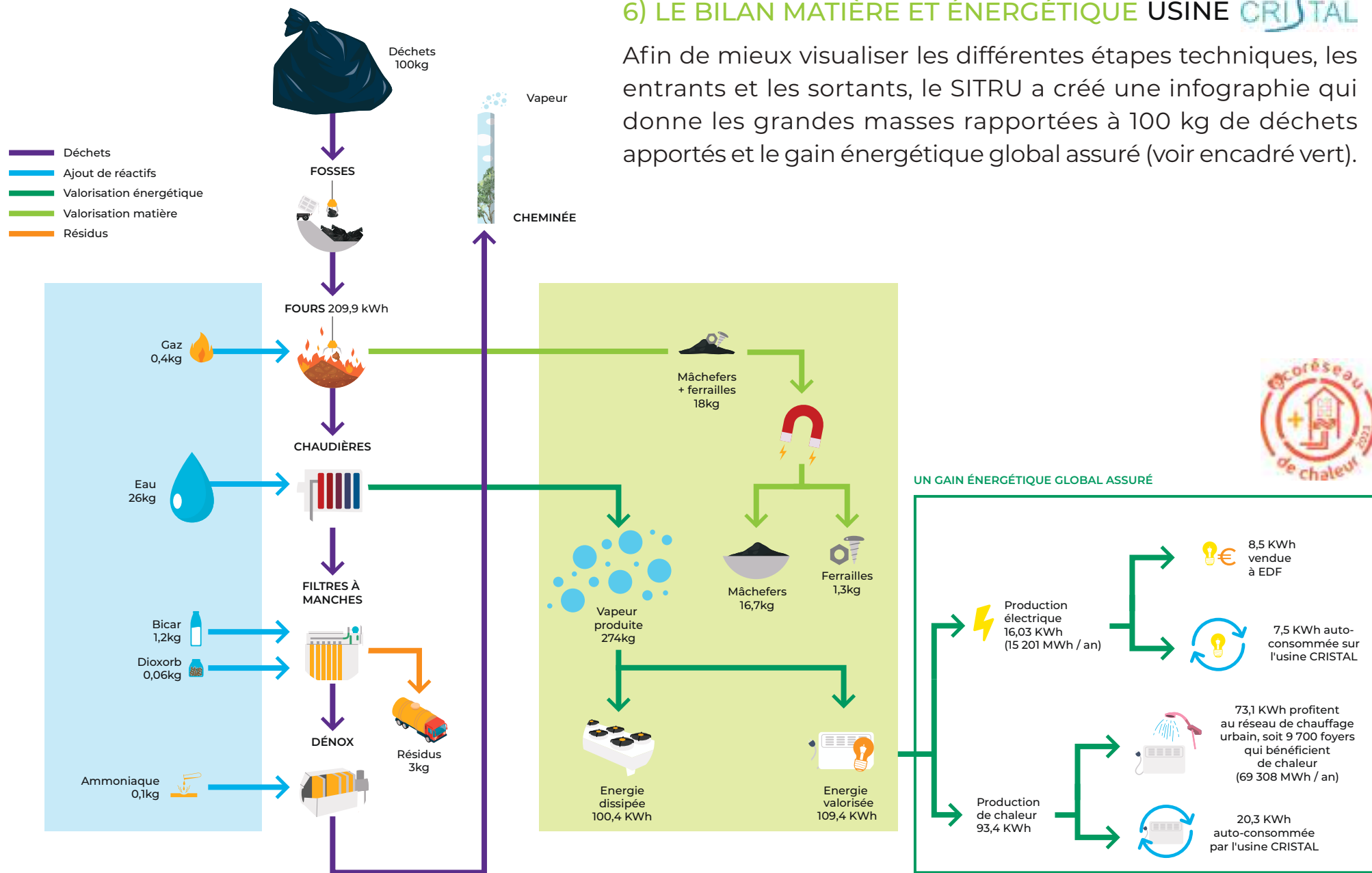
- **1 577 tonnes de métaux ferreux**
- **515 tonnes de métaux non ferreux**

5) LES DÉCHETS ULTIMES : les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération de Déchets Non Dangereux (REFIDND)

Compte tenu du mode de traitement des fumées (sec), les REFIDND sont les seuls déchets qui ne soient pas valorisables dans l'incinération. Il s'agit principalement de cendres et de réactifs piégés par le bicarbonate de sodium, le tout appelé « gâteau de filtration ». Ces déchets « ultimes », issus de l'incinération sont envoyés dans une unité de stockage des déchets dangereux située à Villeparisis (77). **En 2023, ce sont 3 168 tonnes de REFIDND qui ont été produites sur l'usine CRISTAL.**

6) LE BILAN MATIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE USINE CRISTAL

Afin de mieux visualiser les différentes étapes techniques, les entrants et les sortants, le SITRU a créé une infographie qui donne les grandes masses rapportées à 100 kg de déchets apportés et le gain énergétique global assuré (voir encadré vert).



LE TRI ET LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES

La collecte sélective sur le territoire du SITRU se décompose en 2 grands flux : le verre et les emballages/papiers. Ces flux participent à l'économie circulaire dans la mesure où la matière est captée, triée puis recyclée pour être réutilisée ensuite.

Le verre

Le verre fait l'objet d'une collecte spécifique et d'un traitement adapté. Déposés au préalable sur l'aire de transit située derrière l'usine CRISTAL, les pots, bocaux et bouteilles en verre sont ensuite acheminés par gros porteurs dans une verrerie pour être fondus et réutilisés. **Le verre est réutilisable à l'infini, son tri est donc très important.**

En 2023, la quantité de verre collectée a diminué, ce sont **7 827 tonnes de verre** qui ont ainsi été recyclées au SITRU. Ramené à l'habitant, cela représente **23 kg/hab** sur l'année.

Les emballages et papiers

La gestion des flux de recyclables sur le territoire du SITRU connaît différentes subtilités, et a évolué au cours de l'année 2021.

L'ensemble du territoire est passé en extension des consignes de tri.

EMBALLAGES ET PAPIERS À TRIER

Plastique ou don aux associations
Laissons les bouchons, ils seront séparés pour être recyclés!
NOUVEAU à partir de 2023

Métal
Même tout petit, le déchet en aluminium ou en acier sera recyclé!

Papier
Sans être déchiquetés ou froissés, tous les papiers seront recyclés!

Carton
Aplatis, même salis, tous les cartons ont le droit à une nouvelle vie!
TOUS EN VRAC, SÉPARÉS ET VIDÉS dans le bac ou le conteneur de tri

Verre
L'emballage en verre intact ou cassé, autre que miroirs et vaisselle est recyclable à l'infini.

 [+ d'informations sur sitru.fr](https://www.sitru.fr) 

Un centre de tri

L'ensemble des collectes sélectives du territoire est dans un premier temps massifié sur le site de transfert de Paprec à Gennevilliers, et ensuite amené sur le centre de tri Trivalo 93 qui est exploité par Paprec au Blanc-Mesnil.

1) LES TONNAGES ENTRANTS

Pour l'année 2023, ce sont **14 597 tonnes d'emballages et papiers qui sont entrées dans le centre de tri** pour le compte du SITRU.

2) LES TONNAGES TRIÉS

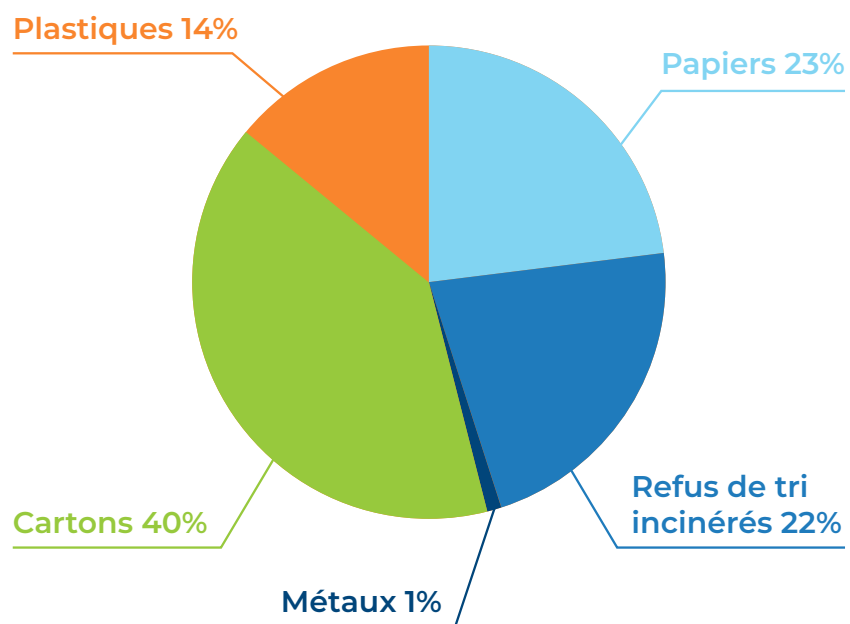
En 2023, ce sont 15 484 tonnes d'emballages et de papiers qui ont été triés pour le compte du SITRU. La différence avec les tonnages entrants vient de l'effet « stock ». Les déchets triés sont stockés sur le centre jusqu'à ce que leur volume soit suffisant pour les emmener vers un repreneur.

Voici la répartition des tonnages sortants (triés) par grands types de matières :

Matière	Tonnages	Proportion	Ratio kg/hab	Repreneur
Journaux Revues Magazines	2 047	13%	6	UPM
Emballages ménagers recyclables (Emballages en papier, en carton, sans film de protection plastique)	6 352	41%	19	SUEZ
Gros de magasin (gros cartons)	785	5%	2	PAPREC
Emballages liquides alimentaires	172	1%	0,5	REVIPAC
Plastiques	1 800	12%	5	SUEZ et PAPREC
Acier	422	3%	1	ARCELOR MITTAL
Aluminium	47	> 0,1%	> 1	AFFIMET
Petits aluminiums	72	> 0,1%	> 1	SUEZ
Film valorisable	391	3%	1	SUEZ
Refus de tri (incinérés)	3 396	22%	10	SITRU (usine CRISTAL)
Total	15 484	100%	45	

Le tonnage sortant du centre de tri est plus important qu'en 2022 (10 331 tonnes sortantes), soit 50% de plus en 2023, signe que le geste de tri s'améliore. Le taux de refus de tri, dans la moyenne constatée dans les centres de tri (entre 15% et 25%), est en baisse par rapport à 2022.

Part des matériaux triés des collectes sélectives hors verre



LA DÉCHETTERIE

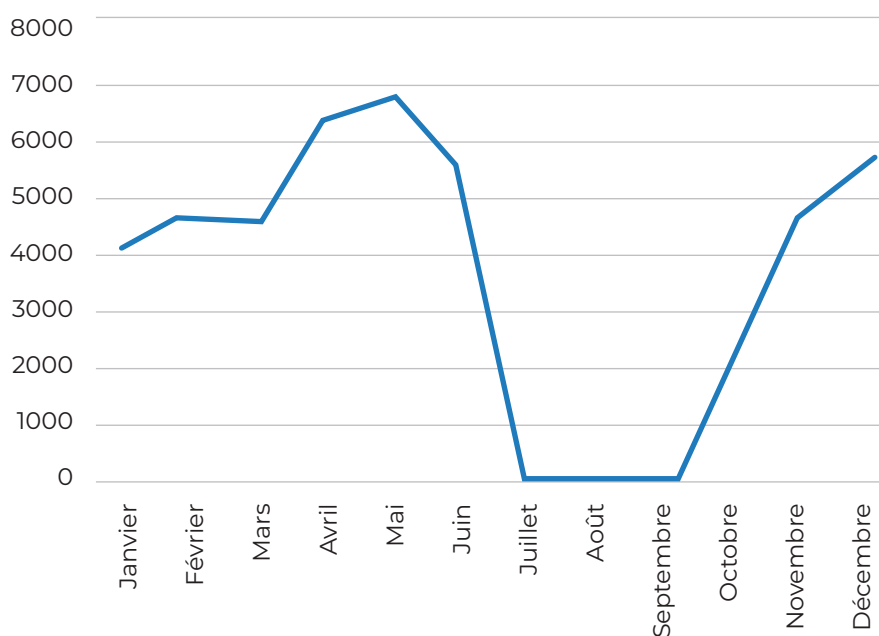
Le SITRU est propriétaire d'une déchetterie, située 1 rue de l'Union, à Carrières-sur-Seine, mise en service en 2004 et réhabilitée en 2022/2023. À la suite de l'achat du terrain voisin, la déchetterie a pu être agrandie afin d'accueillir au mieux les usagers. **Désormais constituée d'un pont pesée et d'un pont de sortie**, la nouvelle configuration de la déchetterie permet une fluidité lors des dépôts, tout en évitant les croisements de véhicules. **Plusieurs zones facilitent le tri : le quai de déchargement avec 9 emplacements de bennes**, un nouvel espace avec les bornes textile, papiers, verre et dépôt de pneumatiques, la nouvelle zone compacteurs (qui n'est pas encore en service en 2023) et un nouveau bâtiment avec un local pour le stockage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des déchets toxiques, un local réemploi et une zone de stockage des extincteurs et bouteilles de gaz.

Chaque véhicule est pesé en entrée et sortie de site afin d'établir et de suivre les apports.

Depuis 2015, un contrôle d'accès par cartes a été mis en place sur la déchetterie afin de s'assurer que seuls les particuliers profitent du service qu'ils payent par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, tout en mettant en place des quotas annuels (3 tonnes et/ou 15 passages par an). La carte est affectée au foyer fiscal.

Les travaux ont débuté sur la déchetterie en avril 2021 et se sont terminés en 2023. L'objectif de l'extension a été de moderniser et d'étendre le service rendu aux usagers.

En raison des travaux, les données de fréquentations pour 2023 n'ont pas pu être enregistrées pour les mois de juillet à septembre.



Les tonnages réceptionnés et traités en déchetterie représentent en 2023, **environ 16 000 tonnes**. Les déchets sont triés sur site et valorisés de manière optimale.

Déchets évacués	Tonnages 2023
Gravats (inertes et non inertes)	8 573
Encombrants (tout venant)	2 800
Encombrants (incinérables)	1 689
Mobilier usagé	964
Déchets végétaux	726
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	335
Cartons	139
Déchets diffus spécifiques filière EcoDDS	129
Bois	92
Papiers	46
Vêtements	25
Verre	20
Déchets diffus spécifiques hors filières EcoDDS	15,5
Pneumatiques usagés	14
Batteries	6
Piles	4
Ampoules et néons	2
Huiles	1,5
Cartouches d'encre	1
Radiographies	0,6

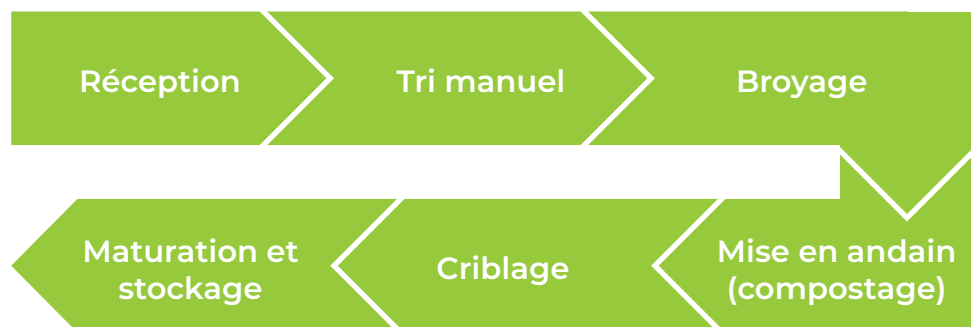
LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

L'ensemble des déchets végétaux collectés par le SITRU sont envoyés sur la Plateforme Bio Yvelines Services localisée à Bailly.

En 2023, ce sont 12 611 tonnes de déchets végétaux qui ont été apportées par le SITRU sur la plateforme de Bio Yvelines Services.

Apports SITRU 2023	Tonnages entrant	Proportion
Porte-à-Porte	10 420	82%
Services Techniques	1 465	12%
Déchetterie	726	6%
Total	12 611	100%

Une fois réceptionnés, les déchets sont triés (erreurs de tri), broyés (réduction et homogénéisation du volume), puis sont, pour partie, compostés. Le produit résultant du compostage est ensuite criblé avant de terminer sa maturation. **Le compost ainsi que le broyat non composté et le paillage sont fournis aux services techniques des villes, aux paysagistes, entreprises, etc.**



LES ENCOMBRANTS ET GRAVATS

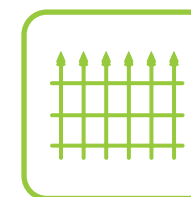
Les encombrants et les gravats sont les déchets les plus volumineux et les plus compliqués en termes de prise en charge et de logistique.

Sont compris dans la dénomination des déchets du SITRU :



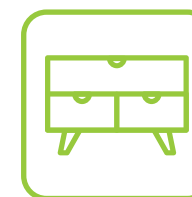
LE BOIS

(palettes, cagettes, bois traités, bois non traités, ...)



LES MÉTAUX

(vélos, fûts et bidons rincés de leur contenu, tuyaux de cuivre, de plomb, barres d'aluminium, grillage, ...)



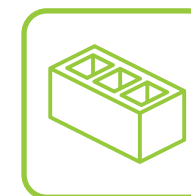
LE MOBILIER

(canapés, lits, sommiers, matelas, meubles entiers, chaises, tables, meubles démontés, ...)



LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

(Gros Electroménagers froid et hors froid, Petits Appareils en Mélange et écrans)



LES GRAVATS

(gravats et inertes, terres, pierres, ...)



LES DÉCHETS DE BRICOLAGE

(sanitaires, portes, planches, panneaux, chevrons, moquettes, revêtements de sols ou de plafonds, ...)

En 2023, le SITRU a collecté et valorisé 10 997 tonnes d'encombrants (collecte en porte-à porte, apports en déchetterie et apports des services techniques) et 5 575 tonnes de gravats mélangés (apports en déchetterie et services techniques).

Les encombrants et les gravats collectés sont envoyés sur les chaînes de tri de PAPREC Chantiers à Gennevilliers.

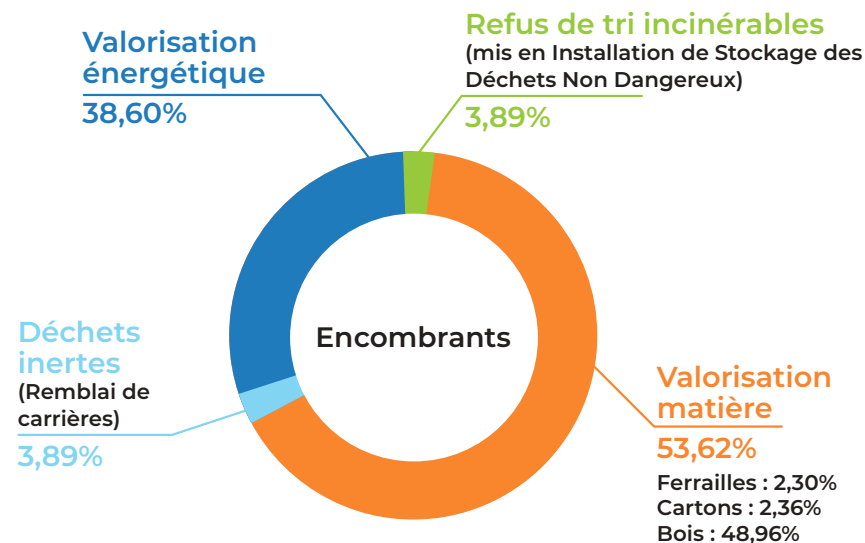
La prestation de traitement des encombrants comprend :

- la réception et le tri des déchets,
- la valorisation matière,
- la valorisation énergétique avec l'apport des refus de tri des encombrants vers l'usine CRISTAL,
- l'enfouissement des déchets résiduels.

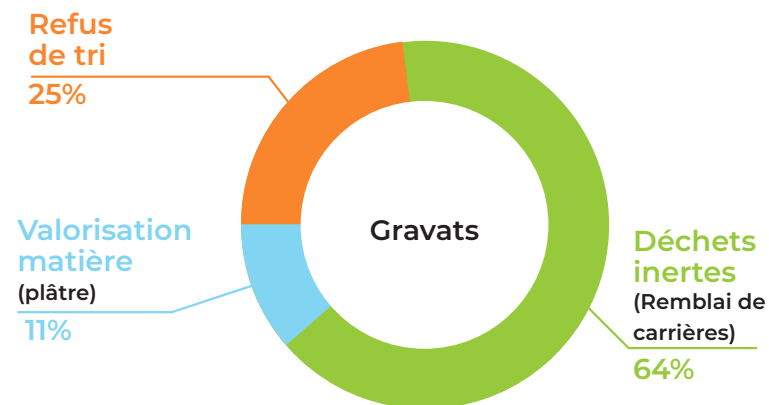


Le prestataire a l'obligation de valoriser au maximum les déchets, en priorisant la valorisation dite matière (recyclage), puis la valorisation dite énergétique (incinération), et en limitant au maximum l'enfouissement.

Pour les encombrants, les matières valorisables sont réparties de la façon suivante :



Pour les gravats, il s'agit uniquement de valorisation matière et le gisement résiduel est considéré en refus de tri :



EVOLUTION DES TONNAGES DES DÉCHETS TRAITÉS PAR ADHÉRENTS

Ratios collectés en kg par habitants	CASGBS							TOTAL
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchetterie	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités	
Kg collectés par habitant en 2023	215,6	23,5	43,8	24,1	35,6	21,2	21,9	385,6
Ratio 2023	56%	6%	11%	6%	9%	5%	6%	94%
Kg collectés par habitant en 2022	226	21	37	24	33	22	9	372
Ratio 2022	58%	5%	10%	6%	8%	6%	2%	95%
Évolution kg 2023/2022	-4,42%	11,22%	17,16%	-0,21%	7,61%	-2,64%	151,67%	3,74%

Ratios collectés en kg par habitants	CAVGP							TOTAL
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchetterie	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités	
Kg collectés par habitant en 2023	195,9	19,5	44,6	3,7	46,2	21,0	7,1	338
Ratio 2023	58%	6%	13%	1%	14%	6%	2%	100%
Kg collectés par habitant en 2022	211	19	47	4	44	27	8	360
Ratio 2022	59%	5%	13%	1%	12%	8%	2%	100%
Évolution kg 2023/2022	-7,12%	0,56%	-4,75%	-3,19%	4,64%	-22,31%	-11,33%	-6,15%

Ratios collectés en kg par habitants	EPT POLD Rueil-Malmaison							TOTAL
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchetterie	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités	
Kg collectés par habitant en 2023	226,3	24,2	41,9	2,9	12,1	23,7	33,2	331,2
Ratio 2023	68%	7%	13%	1%	4%	7%	10%	100%
Kg collectés par habitant en 2022	229,4	24	40,9	2,9	10,3	36,4	36,3	380
Ratio 2022	60%	6%	11%	1%	3%	10%	10%	100%
Évolution kg 2023/2022	-1,32%	1,15%	2,57%	0,53%	17,81%	-34,81%	-8,50%	-12,84%



3.

La communication
et le développement
durable

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Les travaux de la déchetterie

Toute la communication a dû s'adapter le temps des travaux et se renouveler en fin de chantier. Les services communication des villes ont relayé également les informations aux usagers de la déchetterie, qui n'ont pas été impactés par les adaptations en cours. L'inauguration de la déchetterie a été le point d'orgue de la fin des travaux le 23 mai 2023 pour découvrir les nouvelles installations.





Un nouveau site Internet

Le nouveau site Internet a été mis en ligne, apportant une ergonomie attendue. Ce site moderne unique pour tous les usagers a été pensé pour faciliter la recherche d'informations avec des accès directs aux rubriques ou vidéos, une foire aux questions, des formulaires d'inscriptions (pour la carte d'accès et les visites de site) et de nouveaux onglets offrant des connaissances dans des domaines multiples : associatif, industriel, environnemental, ...

Observation 2.0

Désormais l'intérieur du nichoir installé en haut de la cheminée peut être visionné depuis son ordinateur, tablette ou téléphone ! Il a été utile en amont de nettoyer le nid car 5 oeufs ont été découverts mais vides. **Le SITRU a travaillé en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux pour refaire le nichoir permettant d'accueillir un nouveau couple de Faucons crécerelles.** La fin d'année a été consacrée aux tests permettant à la caméra d'être fonctionnelle après de multiples essais techniques. Ce nouvel outil permet maintenant aux écoliers et passionnés de suivre en direct sur le site du SITRU la couvaison des rapaces et avec chance l'éclosion des oeufs jusqu'à l'envol des fauconneaux.



Des animations nombreuses et variées

- ▶ **Le SITRU a participé à la Fête des Jardins et de la Nature le 4 juin à Maisons-Laffitte.** Ce fut l'occasion d'expliquer **l'intérêt de préserver notre environnement** malgré nos activités de producteur de déchets.
- ▶ **Le 9 juin et le 1^{er} septembre, trois élus, 6 agents (du SITRU et parmi nos adhérents), une habitante et 2 collaborateurs CRISTAL ÉCO CHALEUR ont participé aux deux récoltes de miel.** Cette animation pédagogique portée par notre apiculteur Jean-Yves Minette est toujours très appréciée et renouvelée chaque année avec des années plus fastes en production de miel en fonction du temps. Le miel aux notes essentiellement de tilleul est contrôlé et distribué lors d'animations.
- ▶ **Une fresque du climat a été proposée le 21 septembre à nos prestataires, animée par Engie Solutions.** Cette fresque encourage une compréhension partagée et scientifique (basée sur les graphiques et rapports du GIEC) des enjeux climatiques grâce à l'expérience collaborative, ludique et créative offert par l'atelier. Ainsi, **4 collaborateurs de CRISTAL ÉCO CHALEUR, 2 élus et 3 agents du SITRU ont notamment cherché à identifier des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique.**

- ▶ **Pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui s'est tenue du 18 au 26 novembre, le SITRU a réparti sur 6 points de collecte des hottes** en partenariat avec Ecosystem, Emmaüs et la ville de Chatou ainsi que Maisons-Laffitte notamment lors de la journée récupération et recyclage du 18 novembre auquel le SITRU a participé. **La générosité des donateurs a permis de remplir 54 hottes pour un poids total de 810kg !**

L'usine CRISTAL et les mystères du réseau de chaleur attirent toujours autant : **92 adultes et 287 élèves ont été accueillis au SITRU.** Les visiteurs ont pu apprécier les nouveaux écrans installés dans la salle Lucien Parrot et le film du SITRU mis à jour. De plus, des visites ont été programmées pour les élus et adhérents sur les sites partenaires. Les visites se sont intensifiées pendant la SERD avec une visite de l'usine CRISTAL et de la chaufferie le 21 novembre, la visite de la plateforme Bio Yvelines Services les 23 et 24 novembre ; enfin, les habitants qui avaient déjà découvert l'usine CRISTAL ont approfondi le sujet en découvrant le centre de tri Trivalo au Blanc-Mesnil.



LE BILAN HUMAIN

Le SITRU met un point d'honneur à faire travailler les acteurs locaux, encourager les travailleurs porteurs de handicap en faisant notamment imprimer ce rapport par leurs soins. Malheureusement le service reprographie de l'ESAT de Montesson a fermé et c'est l'équipe de Fourqueux qui se charge désormais de l'impression. Au quotidien, **le SITRU travaille en partenariat avec des associations et privilégie l'insertion.**

Parmi ses marchés publics pour le traitement des déchets des communes, le SITRU a notamment fait le choix d'assurer le **traitement de ses déchets verts avec une entreprise d'insertion, Bio Yvelines Services.**

La raison d'être de son activité est de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Depuis le partenariat en place avec le SITRU, Bio Yvelines Services a pu augmenter ses effectifs.

En 2023, le SITRU a apporté 12 611 tonnes de déchets verts représentant 6 800 heures d'insertion, soit l'équivalent de 5 personnes.





LE BILAN ENVIRONNEMENTAL



1) SUIVI DES REJETS SUR L'USINE CRISTAL

Le SITRU a pour mission le contrôle de son délégataire chargé de l'exploitation du centre CRISTAL. Pour cela, il s'assure que les analyses des rejets effectuées par l'exploitant sont conformes aux valeurs limites d'émission (VLE) fixées par l'arrêté préfectoral d'exploitation de l'usine d'incinération.

Une analyse en continu est adressée à la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie, service de l'Etat chargé du **contrôle des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**), sur six paramètres : poussières, monoxyde de carbone, dioxyde de soufre, acide chlorhydrique, oxydes d'azote et ammoniac. Chaque minute de dépassement des VLE est enregistrée. Les compteurs de dépassement des VLE doivent être inférieurs à 60 heures par ligne d'incinération et par an. Conformément à la réglementation, **le seuil des compteurs de dépassements et d'indisponibilités 60h n'a pas été franchis en 2023.**

En outre, de nombreux contrôles et dispositifs obligatoires sont en place et mis à jour régulièrement. **Ces contrôles portent sur la composition des fumées et sur les retombées atmosphériques, afin de s'assurer**

que l'activité d'incinération n'a pas d'impact sur l'environnement et sur la santé.

Pour plus de détails sur les rejets, le rapport détaillé de la Délégation de Service Public pour l'année 2023 est sur le site Internet du SITRU.

2) SUIVI DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Nuisances sonores

Les mesures de bruit sont exigées tous les 3 ans dans l'arrêté préfectoral, une campagne a été réalisée du 31/08/22 au 01/09/22 et du 07/09/22 au 09/09/22 par le Bureau VERITAS et aucun dépassement sonore n'avait été détecté par rapport aux seuils imposés par la réglementation.

En 2023, à la suite de plaintes pour nuisances sonores, les deux délégataires du SITRU (Cristal Eco Chaleur et Cristal Eco Valo) ont réalisé plusieurs campagnes de bruit via un bureau d'études spécialisé. Ces campagnes de mesures viennent en complément de la campagne réglementaire qui a lieu tous les 3 ans. Celles-ci ont permis d'identifier des nuisances sonores ponctuelles qui ont été rapidement traitées par les délégataires grâce à la mise en place d'actions de maintenance.

Les derniers rapports de mesures de bruit montrent que le site du SITRU avec l'usine d'incinération et l'activité de la chaufferie sont conformes aux valeurs réglementaires.

Nuisances olfactives

Une attention particulière a également été portée en 2023 aux odeurs et aux potentielles nuisances que ces dernières constituent. L'exploitant continue d'utiliser un destructeur d'odeurs, et le contrat d'entretien et d'approvisionnement a été reconduit en 2023. **Une commande de trois portes pour les halls a été passée en 2023, avec une installation programmée à l'été 2024.**



4.

Une gestion
administrative
et financière
maîtrisée

MODALITÉS D'EXPLOITATION

Le SITRU est un syndicat mixte qui exerce deux compétences pour le compte de ses communes adhérentes : le traitement des déchets pour l'ensemble des communes, et la gestion du réseau de chaleur pour les communes adhérentes à ce dernier.

Dans le cadre de sa compétence traitement des déchets, le SITRU est propriétaire de deux installations : le Centre de Traitement et de Valorisation Énergétique (CTVD) CRISTAL, et la déchetterie de Carrières-sur-Seine.

La gestion de l'usine CRISTAL (qui inclut également la plateforme de transfert du verre) est déléguée à un exploitant privé, aux conditions fixées par le SITRU dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). Dans le cadre de la DSP, c'est à l'exploitant (aussi appelé délégataire) d'assurer la gestion quotidienne, la logistique, la maintenance, les programmes de travaux (en lien avec la réglementation et les exigences du SITRU).

Le délégataire est la société SUEZ qui a constitué une société dédiée pour l'exploitation du site : Cristal Eco Valo. Le contrat de délégation a pris effet le 28 décembre 2022 pour une durée de 8 ans.

La déchetterie de Carrières-sur-Seine est exploitée dans le cadre d'un marché public. La durée de ce marché est de 5 ans et court depuis le 1^{er} avril 2020. Le titulaire du marché est la société PAPREC.

Le reste des unités et traitement des déchets ne sont pas propriétés du SITRU et le syndicat passe régulièrement des marchés publics afin de bénéficier des exutoires les plus avantageux en termes de localisation, de performances et de coûts.

Voici la liste des marchés publics liés au traitement des déchets en cours en 2023 :

Libellé	Titulaire	Forme	Date de début	Terme
Transport et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (hors filière éco-DDS)	SARP Industries	MAPA	01/02/2022	31/01/2024
Caractérisation des collectes sélectives du SITRU	Ecocivivom	MAPA	08/03/2022	31/08/2024
Exploitation de la déchetterie du SITRU	PAPREC	AOO	01/04/2020	31/03/2025
Tri des collectes sélectives du SITRU	PAPREC	AOO	01/09/2021	31/08/2026
Tri et traitement des encombrants et des gravats (alloti)	Lot 1 : PAPREC Lot 2 : PAPREC	AOO	01/03/2022	28/02/2027
Traitement des déchets verts du SITRU par compostage	BIO YVELINES SERVICES	AOO	18/10/2022	17/10/2027

AOO = marché public sur Appel d'Offres Ouvert DSP = Délégation de Service Public MAPA = Marché à Procédure Adaptée

BUDGET ET FINANCEMENT

1) CONTEXTE DE L'ÉLABORATION ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Le budget 2023 a été élaboré dans un contexte marqué par une économie mondiale confrontée à de multiples contraintes et en net ralentissement. Les économies occidentales demeurent confrontées à des niveaux d'inflation élevés. L'Europe en particulier apparaît particulièrement exposée aux conséquences de la guerre en Ukraine, s'agissant notamment des prix du gaz et de l'électricité. L'inflation continue d'augmenter, encore en partie portée par les hausses des prix de l'énergie, mais aussi par ceux de l'alimentation.

2) STRUCTURE DU BUDGET

Le service du SITRU est financé principalement par les adhérents, qui contribuent à la fois aux charges fixes (structure, dette...) et aux dépenses de traitement. Les autres sources de financement sont les recettes des repreneurs, les soutiens des éco-organismes ainsi que la redevance réseau de chaleur.

Les dépenses de traitement sont calculées en fonction des tonnages, des prix des marchés et des recettes éventuelles qui viennent en déduction. **Elles représentent 14,4 M€, soit 90% des dépenses réelles de fonctionnement 2023.**

Pour 2023, les contributions des adhérents s'élevaient à 13,6 M€, contre 14,3 M€ en 2022, soit une baisse de 4,9%, malgré l'inflation, grâce essentiellement au nouveau contrat de délégation de service public pour l'exploitation de l'usine d'incinération CRISTAL, plus avantageux pour le SITRU que le précédent, mais aussi des recettes se maintenant à un bon niveau. **Les contributions des adhérents représentent 71 % des recettes réelles 2023 de fonctionnement du SITRU.**

3) RÉALISATION DU BUDGET

Le budget 2023 a été clôturé avec un résultat excédentaire égal à **5 068 374,87 €**.

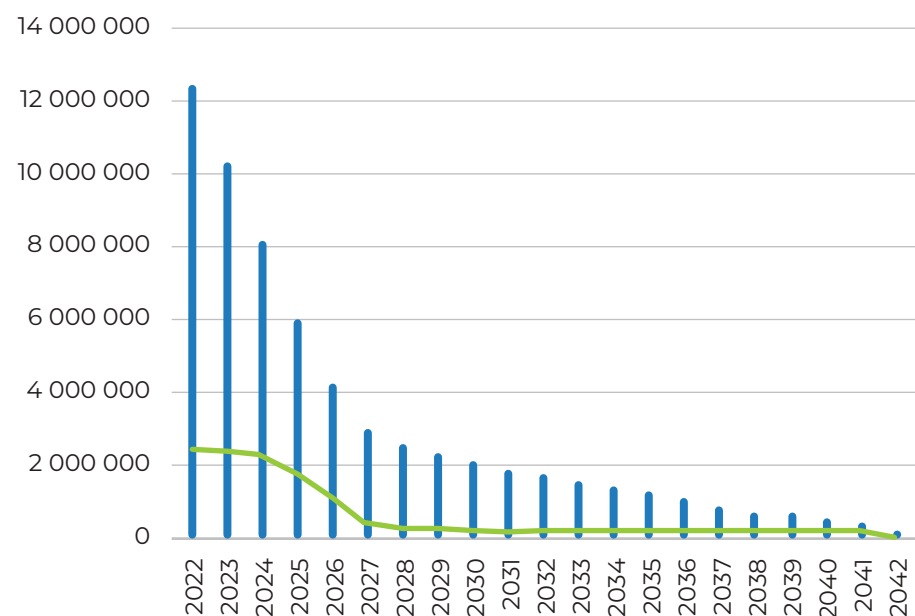
Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement (comprenant les charges de traitement, les charges de personnel et de gestion de la structure, le remboursement des intérêts de la dette), **de l'ordre de 98%**, a été conforme aux prévisions.

Le taux de réalisation de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement (produits des reventes matériaux, contributions des adhérents), est **de l'ordre de 101%** conforme aux prévisions.

4) ÉTAT DE LA DETTE

Remboursement du capital 2023 : **2 155 712,19 €**

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2023 : **10 297 681,16 €**



— Capital restant dû au 1^{er} janvier
— Annuité de la dette (capital + intérêts)

5) OBJECTIFS POUR LES ANNÉES À VENIR

Deux objectifs principaux :

- **Maîtriser les coûts** : l'objectif du SITRU, pour les années à venir est d'assurer des contributions ajustées pour ses adhérents, tout en conservant une capacité d'autofinancement suffisante pour rembourser a minima le capital des emprunts, et financer les futurs investissements.
- **Contenir la dette.**

L'objectif est de ne pas contracter d'emprunt jusqu'au palier de désendettement de 2026 (le capital restant dû sera alors inférieur à 5M€). La nouvelle DSP à compter du 28 décembre 2022 pour l'exploitation de l'usine CRISTAL couvrant les investissements liées à cet équipement, les investissements du SITRU devraient être limités sur sa durée (jusqu'en 2030). Il importe cependant, de conserver un autofinancement, et une capacité à emprunter pour les années futures, pour deux raisons principalement :

- Absence de perspectives claires à ce jour liées à l'évolution de la réglementation ;
- Mais aussi vétusté de l'usine, qui pourrait obliger à des travaux non prévus dans le nouveau contrat de DSP.

Compte administratif 2023 - Réalisation Fonctionnement

DEPENSES (k€)	Budget 2023	CA 2023	% réalisé
Charges à caractère général	13 240	12 971	98%
Charges de personnel et frais assimilés	447	438	98%
Autres charges de gestion courante	158	90	57%
Charges financières	438	437	100%
Dotations aux provisions	2 000	2 000	100%
TOTAL DEPENSES RÉELLES	16 283	15 936	98 %

RECETTES (k€)	Budget 2023	CA 2023	% réalisé
Atténuations de charges	13	24	188%
Produits des services	1 440	1 430	99%
Dotations, subventions et participations	16 163	16 158	100%
Autres produits de gestion courante	1 122	1 372	122%
Produits financiers	0	46	
TOTAL RECETTES RÉELLES	18 738	19 030	101%

Compte administratif 2023 - Réalisation Investissement

DEPENSES (k€)	Budget 2023	CA 2023	% réalisé
Remboursement capital dette	2 156	2 156	100%
Subvention d'équipement reversée au réseau de chaleur	1 247	1 247	100%
Extension déchetterie	596	303	51%
Reliquat travaux ancienne DSP CRISTAL	675	430	64%
Étude pour mise en conformité eau chaudière	40	0	0%
Divers mobilier, bureautique	39	28	72%
TOTAL DEPENSES RÉELLES	4 753	4 164	88 %

RECETTES (k€)	Budget 2023	CA 2023	% réalisé
Dotations, fonds divers et reserves	3 120	3 120	100%
Subventions d'investissement	1 287	1 247	97%
FCTVA*	230	237	103%
Opérations d'ordre	162	144	89%
TOTAL RECETTES	4 799	4 748	99%

*Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

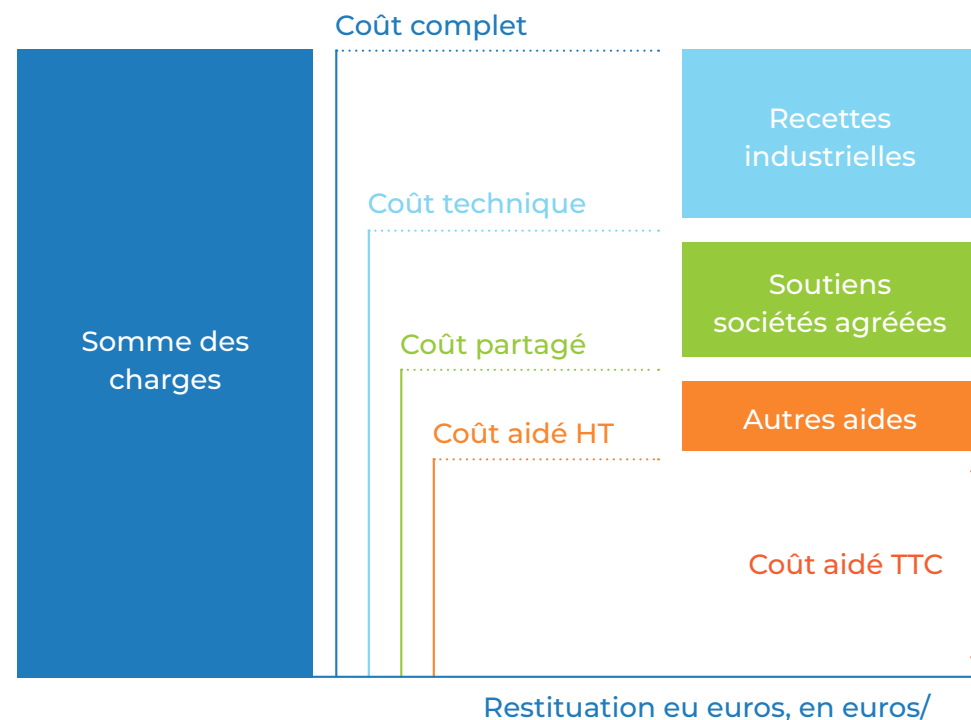
STRUCTURE DES COÛTS

Afin de pouvoir suivre une logique commune, de comparer les données année après année et entre les territoires, l'ADEME a mis en place un outil : la matrice des coûts réalisée selon la méthode Comptacoûts. Il s'agit d'établir une comptabilité analytique du service déchets permettant d'estimer au plus près de la réalité les coûts complets, aidés des différents services. Les données qui suivent sont donc issues de la matrice comptacoûts 2023 du SITRU et validée par l'ADEME.

Le coût aidé TTC total du service de traitement des déchets du SITRU s'est élevé en 2023 à 10,9 M€ contre 11,4 M€ pour 2022. Cela représente une baisse de 4,38% par rapport à 2022.

Cette baisse s'explique par différents facteurs :

- ▶ **Une baisse des tonnages collectés tous flux confondus** (376 kg par habitant en 2023 contre 392 kg par habitants en 2022 soit -4%), ce qui a pu compenser partiellement l'inflation des prix, et occasionne une baisse du montant total de la TGAP à payer sur l'incinération.
- ▶ **Des travaux liés à l'incinération** complètement amortis et ne pesant plus sur les charges extra-comptables intégrées dans la matrice des coûts (et non comptabilisés au budget en application des règles de la comptabilité publique).
- ▶ **Un nouveau contrat de délégation de service public pour l'exploitation de l'usine d'incinération CRISTAL**, plus avantageux que le précédent, couplé à une baisse significative des tonnages incinérés, et l'application de la TGAP réduite grâce à une valorisation énergétique supérieure à 65% dès janvier 2023.

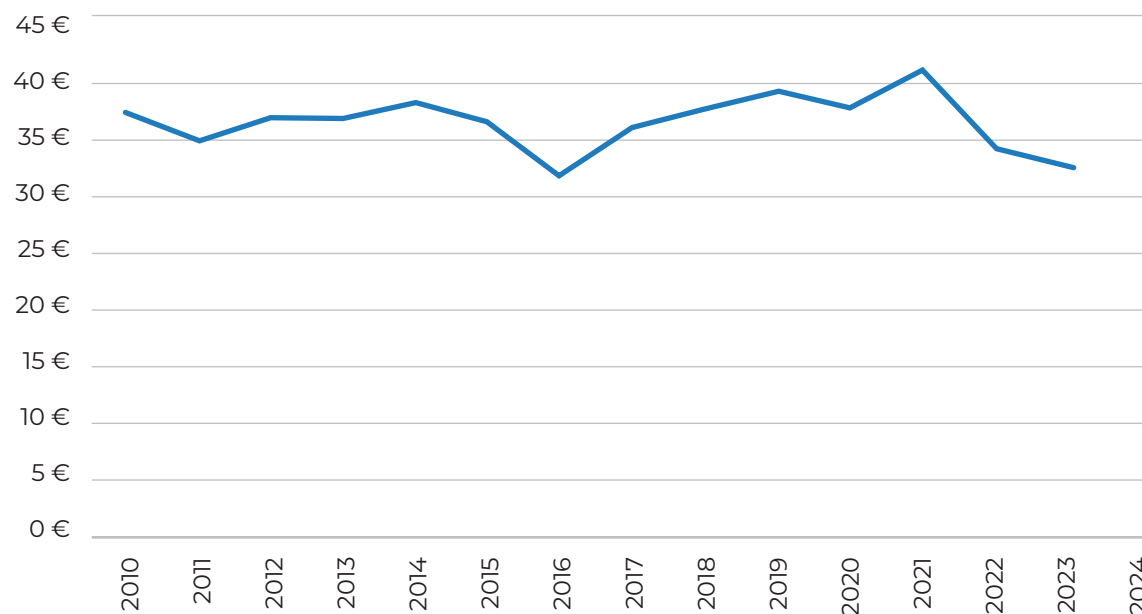


Il est intéressant de comparer l'évolution pluriannuelle des coûts aidés TTC ramenés à l'habitant.

Coûts aidés TTC du SITRU par habitant :

MONTANT PAR HABITANT	FLUX DE DÉCHETS							TOTAL
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papier et emballages hors verre	Déchets en déchetterie	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités	
Coût aidé TTC 2023	17,31 €	-0,43 €	2,06 €	6,84 €	1,38 €	3,47 €	1,98 €	32,61 €
Coût aidé TTC 2022	24,85 €	-0,77 €	-2,78 €	5,22 €	1,23 €	4,24 €	2,48 €	34,47 €
Evolution	-30,34%	-44,16%	25,90%	31,03%	12,20%	-18,16%	-20,16%	-5,40%

Évolution du coût aidé en €TTC par habitant :



Rapport annuel du SITRU

2023

Syndicat Intercommunal pour le Traitement des
Résidus Urbains de la Boucle de la Seine

2 rue de l'Union,
78420 Carrières-sur-Seine

www.sitru.fr

